

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Commune de CHATEL SUR MOSELLE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21880094400017

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Thaon-les-Vosges

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2021

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Code INSEE 88094	Commune de CHATEL SUR MOSELLE Budget Principal	BP 2021
---------------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1752
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération d'Epinal	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 965 221,16	1 356 914,01
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 608 307,15
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 965 221,16	1 965 221,16

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	508 350,16	635 553,74
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	28 784,38	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 98 419,20	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		635 553,74	635 553,74
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		2 600 774,90	2 600 774,90

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	650 996,85	0,00	603 470,00	603 470,00	603 470,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	646 600,00	0,00	644 070,00	644 070,00	644 070,00
014	Atténuations de produits	148 742,00	0,00	148 742,00	148 742,00	148 742,00
65	Autres charges de gestion courante	85 400,00	0,00	84 150,00	84 150,00	84 150,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 531 738,85	0,00	1 480 432,00	1 480 432,00	1 480 432,00
66	Charges financières	20 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		439,00	439,00	439,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 581 738,85	0,00	1 520 871,00	1 520 871,00	1 520 871,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	462 678,54		429 992,22	429 992,22	429 992,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	290 004,54		14 357,94	14 357,94	14 357,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		752 683,08		444 350,16	444 350,16	444 350,16
TOTAL		2 334 421,93	0,00	1 965 221,16	1 965 221,16	1 965 221,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 965 221,16
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	30 500,00	30 500,00	30 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	99 200,00	0,00	88 720,00	88 720,00	88 720,00
73	Impôts et taxes	625 712,63	0,00	645 312,19	645 312,19	645 312,19
74	Dotations et participations	495 271,76	0,00	489 306,53	489 306,53	489 306,53
75	Autres produits de gestion courante	266 547,03	0,00	103 075,29	103 075,29	103 075,29
Total des recettes de gestion courante		1 526 731,42	0,00	1 356 914,01	1 356 914,01	1 356 914,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 526 731,42	0,00	1 356 914,01	1 356 914,01	1 356 914,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 526 731,42	0,00	1 356 914,01	1 356 914,01	1 356 914,01

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	608 307,15
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 965 221,16
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	444 350,16	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Commune de CHATEL SUR MOSELLE - Budget Principal - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	603 470,00		603 470,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	644 070,00		644 070,00
014	Atténuations de produits	148 742,00		148 742,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	84 150,00		84 150,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	16 000,00	0,00	16 000,00
67	Charges exceptionnelles	9 000,00	0,00	9 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	439,00	14 357,94	14 796,94
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	Virement à la section d'investissement		429 992,22	429 992,22
Dépenses de fonctionnement – Total		1 520 871,00	444 350,16	1 965 221,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 965 221,16
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	900,00	0,00	900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	74 516,21	0,00	74 516,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	409 718,33		409 718,33
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	13 000,00	0,00	13 000,00
204	Subventions d'équipement versées	25 000,00	0,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 000,00	0,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
Dépenses d'investissement – Total		537 134,54	0,00	537 134,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	98 419,20
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	635 553,74
---	-------------------

Commune de CHATEL SUR MOSELLE - Budget Principal - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 500,00		30 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	88 720,00		88 720,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	645 312,19		645 312,19
74	Dotations et participations	489 306,53		489 306,53
75	Autres produits de gestion courante	103 075,29	0,00	103 075,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 356 914,01	0,00	1 356 914,01

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	608 307,15
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 965 221,16
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	64 000,00	0,00	64 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		14 357,94	14 357,94
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		429 992,22	429 992,22
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		64 000,00	444 350,16	508 350,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	127 203,58
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	635 553,74
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	650 996,85	603 470,00	603 470,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	55 000,00	48 000,00	48 000,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	4 000,00	4 000,00
60612	Energie - Electricité	41 000,00	35 000,00	35 000,00
60621	Combustibles	65 000,00	53 000,00	53 000,00
60622	Carburants	2 800,00	2 500,00	2 500,00
60623	Alimentation	1 750,00	1 800,00	1 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	25 000,00	25 000,00
60633	Fournitures de voirie	22 000,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	2 300,00	2 300,00
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	5 500,00	5 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	120 000,00	88 000,00	88 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	86 000,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	60 000,00	110 000,00	110 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	3 191,85	3 000,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	700,00	1 100,00	1 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	700,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6247	Transports collectifs	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	70,00	70,00	70,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 300,00	4 300,00
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	35,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 700,00	1 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 000,00	20 000,00	20 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	7 000,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	17 700,00	18 000,00	18 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	350,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	646 600,00	644 070,00	644 070,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6331	Versement mobilité	2 550,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	350,00	370,00	370,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6411	Personnel titulaire	308 000,00	319 000,00	319 000,00
6413	Personnel non titulaire	65 000,00	45 000,00	45 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 000,00	56 000,00	56 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	90 000,00	91 000,00	91 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	24 000,00	24 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	200,00	200,00	200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	300,00	300,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	148 742,00	148 742,00	148 742,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	2 000,00	2 000,00	2 000,00
739221	FNGIR	146 742,00	146 742,00	146 742,00
65	Autres charges de gestion courante	85 400,00	84 150,00	84 150,00
6531	Indemnités	44 000,00	44 000,00	44 000,00

Commune de CHATEL SUR MOSELLE - Budget Principal - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	1 900,00	1 900,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	700,00	700,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	5 000,00	2 000,00	2 000,00
65548	Autres contributions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 800,00	13 000,00	13 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	13 000,00	8 000,00	8 000,00
65888	Autres	10 000,00	10 000,00	10 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 531 738,85	1 480 432,00	1 480 432,00
66	Charges financières (b)	20 000,00	16 000,00	16 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	16 000,00	16 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	9 000,00	9 000,00
6714	Bourses et prix	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	439,00	439,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	439,00	439,00
022	Dépenses imprévues (e)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 581 738,85	1 520 871,00	1 520 871,00
023	Virement à la section d'investissement	462 678,54	429 992,22	429 992,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	290 004,54	14 357,94	14 357,94
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	275 662,72	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	14 341,82	14 357,94	14 357,94
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		752 683,08	444 350,16	444 350,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		752 683,08	444 350,16	444 350,16
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 334 421,93	1 965 221,16	1 965 221,16

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 965 221,16
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	40 000,00	30 500,00	30 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	500,00	500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	99 200,00	88 720,00	88 720,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 500,00	3 000,00	3 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	90 000,00	80 000,00	80 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	3 000,00	720,00	720,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 700,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	625 712,63	645 312,19	645 312,19
73111	Impôts directs locaux	249 736,00	282 289,00	282 289,00
73211	Attribution de compensation	211 362,00	210 914,00	210 914,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	42 258,00	42 258,00	42 258,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	36 812,63	20 282,19	20 282,19
7343	Taxes sur les pylônes électriques	84 944,00	88 969,00	88 969,00
7388	Autres taxes diverses	600,00	600,00	600,00
74	Dotations et participations	495 271,76	489 306,53	489 306,53
7411	Dotation forfaitaire	231 056,00	231 056,00	231 056,00
74121	Dotation de solidarité rurale	173 028,00	185 584,00	185 584,00
74127	Dotation nationale de péréquation	31 848,00	35 631,00	35 631,00
744	FCTVA	4 471,84	2 000,00	2 000,00
7478	Participat° Autres organismes	8 500,00	10 000,00	10 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	23 680,92	23 864,53	23 864,53
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 055,00	1 171,00	1 171,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	21 632,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	266 547,03	103 075,29	103 075,29
752	Revenus des immeubles	38 000,00	40 000,00	40 000,00
7551	Excédent des BA administratifs	226 747,03	62 575,29	62 575,29
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 800,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 526 731,42	1 356 914,01	1 356 914,01
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 526 731,42	1 356 914,01	1 356 914,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 526 731,42	1 356 914,01	1 356 914,01

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	608 307,15
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 965 221,16
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

Commune de CHATEL SUR MOSELLE - Budget Principal - BP - 2021

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 000,00	13 000,00	13 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	10 000,00	10 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	54 000,00	25 000,00	25 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	54 000,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
148	Opération d'équipement n° 148 (5)	37 000,00	10 000,00	10 000,00
151	Opération d'équipement n° 151 (5)	30 000,00	0,00	0,00
166	Opération d'équipement n° 166 (5)	35 811,70	20 000,00	20 000,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	45 000,00	49 000,00	49 000,00
178	Opération d'équipement n° 178 (5)	30 000,00	220 000,00	220 000,00
181	Opération d'équipement n° 181 (5)	60 000,00	36 339,00	36 339,00
184	Opération d'équipement n° 184 (5)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
185	Opération d'équipement n° 185 (5)	50 000,00	0,00	0,00
188	Opération d'équipement n° 188 (5)	10 000,00	26 111,16	26 111,16
193	Opération d'équipement n° 193 (5)	27 000,00	0,00	0,00
210	Opération d'équipement n° 210 (5)	270 097,34	0,00	0,00
211	Opération d'équipement n° 211 (5)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses d'équipement	685 909,04	423 450,16	423 450,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	900,00	900,00	900,00
10226	Taxe d'aménagement	900,00	900,00	900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	74 000,00	74 000,00	74 000,00
1641	Emprunts en euros	72 000,00	72 000,00	72 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	150,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	150,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	85 050,00	84 900,00	84 900,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	770 959,04	508 350,16	508 350,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	175 662,72	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	175 662,72	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	175 662,72	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 120,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 120,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	178 782,72	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	949 741,76	508 350,16	508 350,16

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	28 784,38
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	98 419,20
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	635 553,74
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Commune de CHATEL SUR MOSELLE - Budget Principal - BP - 2021

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	288 521,08	191 203,58	191 203,58
10222	FCTVA	19 841,34	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	264 679,74	127 203,58	127 203,58
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		388 521,08	191 203,58	191 203,58
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		388 521,08	191 203,58	191 203,58
021	Virement de la sect° de fonctionnement	462 678,54	429 992,22	429 992,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	14 341,82	14 357,94	14 357,94
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	144,50	144,50	144,50
28041582	GFP : Bâtiments, installations	6 653,13	6 669,25	6 669,25
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	7 544,19	7 544,19	7 544,19
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		477 020,36	444 350,16	444 350,16
041	Opérations patrimoniales (9)	3 120,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 120,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		480 140,36	444 350,16	444 350,16
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		868 661,44	635 553,74	635 553,74

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	635 553,74
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 148 (1)
LIBELLE : Eglise St-Laurent

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1)
LIBELLE : Travaux de voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 166 (1)
LIBELLE : Matériel-Mobilier divers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : Travaux Ecoles

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 9 516,00	49 000,00	b 49 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	9 516,00	49 000,00	49 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	4 680,00	32 000,00	32 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	4 836,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 516,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 178 (1)
LIBELLE : Travaux environnement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	220 000,00	b 220 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-220 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 181 (1)
LIBELLE : Matériel voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	36 339,00	b 36 339,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	36 339,00	36 339,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	16 339,00	16 339,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 339,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 184 (1)
LIBELLE : Rénovation gymnase

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 185 (1)
LIBELLE : Travaux Mille-Club

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 188 (1)
LIBELLE : Aménagement du Paquis

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	26 111,16	b 26 111,16	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	26 111,16	26 111,16	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	26 111,16	26 111,16	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 111,16
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 193 (1)
LIBELLE : Renov et extension salle poly

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 210 (1)
LIBELLE : MAISON CLAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 18 752,17	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	18 752,17	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	18 752,17	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 752,17
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 211 (1)
LIBELLE : GENDARMERIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

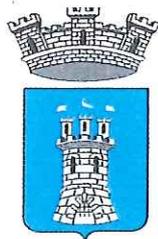
(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



RESTE A REALISER DE 2020 POUR 2021

DEPENSES

Opération 210 : «GARAGE CLAIRE »

article 2313 18 752.17 €

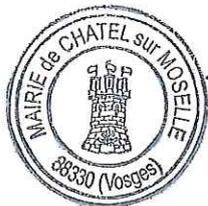
Opération 169 : «ECOLES »

article 2184 4 836.00 €
article 21312 4 680.00 €

Article 165/16 Caution 516.21 €

TOTAL DES DEPENSES : 28 784.38 €

Fait à Châtel sur Moselle, le 31/12/2020



La Maire,

Françoise PIAGET

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Commune de CHATEL SUR MOSELLE - Budget Principal - BP - 2021

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV -- ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 -- REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multipliateur jusqu'à 3 ou multipliateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multipliateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart de l'indice dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor).	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	336 624,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		
		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat				
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires</i> <i>(ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 665.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

TOTAL DE LA DETTE 2021

(à inscrire au budget 2020)

Fonctionnement : intêrets article 66111

Hôtel de ville : 12 803.44 €

Ecole : 2 126.16 €

14 929.60 €

Investissement : capital article 1641

Hôtel de ville : 36 587.76 €

Ecole : 34 978.20 €

71 565.96€

ETAT DE LA DETTE
ANNEE 2021

IMPUTATION : * 1641 : Emprunt en euros
 * 66111 : Intérêts réglés à l'échéance

OBJET DE LA DETTE : Extension et rénovation des locaux de l'Hôtel de Ville

ORGANISME PRETEUR : LA BANQUE POSTALE (Transfert de DEXIA CREDIT LOCAL DE France)

DUREE EN ANNEE : 19 ans et 9 mois

TAUX FIXE : 5,09 %

PERIODICITE DE REMBOURSEMENT : Trimestrielle

DATE DE LA PREMIERE ANNEE DE REMBOURSEMENT (intérêt et capital) :
01/02/2003 renégocié 2008

DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE : 731 755,30 €

ANNUITE A PAYER DANS L'EXERCICE : * Intérêts : 12 803.44 €
(01/02 : 3 375.45 € ; 01/05 : 3 259.06 € ; 01/08 : 3 142.66 € 01/11 : 3 026.27 €)

* Capital : 36 587,76 €

(9 146,94 € à chaque échéance)

Total année 2021 : 49 391.20 €

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MINI5292EUR/0155699/001 Ancien numéro de contrat : 5015072101
Libellé Client : CHEVEL SUR MOSELLE
N° Client : 0069603

Montant du prêt : 731 755,30 EUR

Durée : 19 ans 9 mois Amortissement : constant

Taux fixe : 5,09000 Périodicité d'amortissement : trimestrielle

Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant au avant échéance	Intérêts		Echéance totale		Intérêts capitalisés
			Intérêts dus	Amortissement	Intérêts appelés	Montant dû	
01-mai-08	11	731 755,30	9 311,59	9 146,94	9 311,59	18 459,53	
01-août-08	12	722 608,36	9 195,19	9 146,94	9 195,19	18 342,13	
01-nov-08	13	713 461,42	9 078,80	9 146,94	9 078,80	18 225,74	
01-févr-09	14	704 314,48	8 962,40	9 146,94	8 962,40	18 109,34	
01-mai-09	15	695 167,54	8 846,01	9 146,94	8 846,01	17 992,95	
01-août-09	16	686 020,60	8 729,61	9 146,94	8 729,61	17 876,55	
01-nov-09	17	676 873,66	8 613,22	9 146,94	8 613,22	17 760,16	
01-févr-10	18	667 726,72	8 496,82	9 146,94	8 496,82	17 643,76	
01-mai-10	19	658 579,78	8 380,43	9 146,94	8 380,43	17 527,37	
01-août-10	20	649 432,84	8 264,03	9 146,94	8 264,03	17 410,97	
01-nov-10	21	640 285,90	8 147,64	9 146,94	8 147,64	17 294,58	
01-févr-11	22	631 138,96	8 031,24	9 146,94	8 031,24	17 178,18	
01-mai-11	23	621 992,02	7 914,85	9 146,94	7 914,85	17 061,79	
01-août-11	24	612 845,08	7 798,45	9 146,94	7 798,45	16 945,39	
01-nov-11	25	603 698,14	7 682,06	9 146,94	7 682,06	16 828,00	
01-févr-12	26	594 551,20	7 565,66	9 146,94	7 565,66	16 712,60	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MIN15292EUR/0155699/001 Ancien numéro de contrat : 5015072101
 Libellé Client : CHATEL SUR MOSELLE
 N° Client : 0069603

Montant du prêt : 731 755,30 EUR

Durée : 19 ans 9 mois Amortissement : constant

Taux fixe : 5,09000 Périodicité Amortissement : trimestrielle

Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant du avant échéance	Intérêts		Amortissement		Echéance totale		Montant dû		Intérêts capitalisés
			dus	appelés	Intérêts	appelés	Intérêts	Euros			
01-mai -12	27	585 404,26	7 449,27	9 146,94	7 449,27	9 146,94	16 596,21				
01-août-12	28	576 257,32	7 332,87	9 146,94	7 332,87	9 146,94	16 479,81				
01-nove-12	29	567 110,38	7 216,48	9 146,94	7 216,48	9 146,94	16 363,42				
01-févr-13	30	557 963,44	7 100,08	9 146,94	7 100,08	9 146,94	16 247,02				
01-mai -13	31	548 816,50	6 983,69	9 146,94	6 983,69	9 146,94	16 130,63				
01-août-13	32	539 669,56	6 867,30	9 146,94	6 867,30	9 146,94	16 014,24				
01-nove-13	33	530 522,62	6 750,90	9 146,94	6 750,90	9 146,94	15 897,84				
01-févr-14	34	521 375,68	6 634,51	9 146,94	6 634,51	9 146,94	15 781,45				
01-mai -14	35	512 228,74	6 518,11	9 146,94	6 518,11	9 146,94	15 665,05				
01-août-14	36	503 081,80	6 401,72	9 146,94	6 401,72	9 146,94	15 548,66				
01-nove-14	37	493 934,86	6 285,32	9 146,94	6 285,32	9 146,94	15 432,26				
01-févr-15	38	484 787,92	6 168,93	9 146,94	6 168,93	9 146,94	15 315,87				
01-mai -15	39	475 640,98	6 052,53	9 146,94	6 052,53	9 146,94	15 199,47				
01-août-15	40	466 494,04	5 936,14	9 146,94	5 936,14	9 146,94	15 083,08				
01-nove-15	41	457 347,10	5 819,74	9 146,94	5 819,74	9 146,94	14 966,68				
01-févr-16	42	448 200,16	5 703,35	9 146,94	5 703,35	9 146,94	14 850,29				

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MINI5292EUR/015699/001 Ancien numéro de contrat : 5015072101
 Libellé Client : CHATEL SUR MOSELLE
 N° Client : 0069603

DEXIA CREDIT LOCAL
 Tél : 0158587711
 Fax : 0158587220

Montant du prêt : 731 755,30 EUR

Durée : 19 ans 9 mois Amortissement : constant

Taux fixe : 5,09000 Périodicité Amortissement : trimestrielle

Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant dû avant échéance	Intérêts dus	Amortissement	Echéance totale		Intérêts capitalisés
					Intérêts appelés	Montant dû Euros	
01-mai -16	43	439 053,22	5 586,95	9 146,94	5 586,95	14 733,89	
01-août-16	44	429 906,28	5 470,56	9 146,94	5 470,56	14 617,50	
01-nove-16	45	420 759,34	5 354,16	9 146,94	5 354,16	14 501,10	
01-févr-17	46	411 612,40	5 237,77	9 146,94	5 237,77	14 384,71	
01-mai -17	47	402 465,46	5 121,37	9 146,94	5 121,37	14 268,31	
01-août-17	48	393 318,52	5 004,98	9 146,94	5 004,98	14 151,92	
01-nove-17	49	384 171,58	4 888,58	9 146,94	4 888,58	14 035,52	
01-févr-18	50	375 024,64	4 772,19	9 146,94	4 772,19	13 919,13	
01-mai -18	51	365 877,70	4 655,79	9 146,94	4 655,79	13 802,73	
01-août-18	52	356 730,76	4 539,40	9 146,94	4 539,40	13 686,34	
01-nove-18	53	347 583,82	4 423,00	9 146,94	4 423,00	13 569,94	
01-févr-19	54	338 436,88	4 306,61	9 146,94	4 306,61	13 453,55	
01-mai -19	55	329 289,94	4 190,21	9 146,94	4 190,21	13 337,15	
01-août-19	56	320 143,00	4 073,82	9 146,94	4 073,82	13 220,76	
01-nove-19	57	310 996,06	3 957,42	9 146,94	3 957,42	13 104,36	
01-févr-20	58	301 849,12	3 841,03	9 146,94	3 841,03	12 987,97	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MINI5529EUR/0155699/001 Ancien numéro de contrat : 5015072101
 Libellé Client : CHAPEL SUR MOSELLE
 N° Client : 0069603

Montant du prêt : 731 755,30 EUR

Durée : 19 ans 9 mois Amortissement : constant
 Taux fixe : 5,09000 Périodicité Amortissement : trimestrielle
 Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant du avant échéance	Intérêts dus	Amortissement	Echéance totale		Intérêts capitalisés
					Intérêts appelés	Montant dû Euros	
01-mai-20	59	292 702,18	3 724,64	9 146,94	3 724,64	12 871,58	
01-août-20	60	283 555,24	3 608,24	9 146,94	3 608,24	12 755,18	
01-nov-20	61	274 408,30	3 491,85	9 146,94	3 491,85	12 638,79	
01-févr-21	62	265 261,36	3 375,45	9 146,94	3 375,45	12 522,39	
01-mai-21	63	256 114,42	3 259,06	9 146,94	3 259,06	12 406,00	
01-août-21	64	246 967,48	3 142,66	9 146,94	3 142,66	12 289,60	
01-nov-21	65	237 820,54	3 026,27	9 146,94	3 026,27	12 173,21	
01-févr-22	66	228 673,60	2 909,87	9 146,94	2 909,87	12 056,81	
01-mai-22	67	219 526,66	2 793,48	9 146,94	2 793,48	11 940,42	
01-août-22	68	210 379,72	2 677,08	9 146,94	2 677,08	11 824,02	
01-nov-22	69	201 232,78	2 560,69	9 146,94	2 560,69	11 707,63	
01-févr-23	70	192 085,84	2 444,29	9 146,94	2 444,29	11 591,23	
01-mai-23	71	182 938,90	2 327,90	9 146,94	2 327,90	11 474,84	
01-août-23	72	173 791,96	2 211,50	9 146,94	2 211,50	11 358,44	
01-nov-23	73	164 645,02	2 095,11	9 146,94	2 095,11	11 242,05	
01-févr-24	74	155 498,08	1 978,71	9 146,94	1 978,71	11 125,65	

TABIEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MINI5292EUR/015699/001 Ancien numéro de contrat : 5015072101
Libellé Client : CHATEL SUR MOSELLE
N° Client : 0069603

Montant du prêt : 731 755,30 EUR

Durée : 19 ans 9 mois Amortissement : constant
Taux fixe : 5,09000 Périodicité Amortissement : trimestrielle
Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant avant échéance	Intérêts dus	Amortissement	Echéance totale		Intérêts capitalisés
					Intérêts appelés	Montant dû Euros	
01-mai-24	75	146 951,14	1 862,32	9 146,94	1 862,32	11 009,26	
01-août-24	76	137 204,20	1 745,92	9 146,94	1 745,92	10 892,86	
01-nove-24	77	128 057,26	1 629,53	9 146,94	1 629,53	10 776,47	
01-févr-25	78	118 910,32	1 513,13	9 146,94	1 513,13	10 660,07	
01-mai-25	79	109 763,38	1 396,74	9 146,94	1 396,74	10 543,68	
01-août-25	80	100 616,44	1 280,34	9 146,94	1 280,34	10 427,28	
01-nove-25	81	91 469,50	1 163,95	9 146,94	1 163,95	10 310,89	
01-févr-26	82	82 322,56	1 047,55	9 146,94	1 047,55	10 194,49	
01-mai-26	83	73 175,62	931,16	9 146,94	931,16	10 078,10	
01-août-26	84	64 028,68	814,76	9 146,94	814,76	9 961,70	
01-nove-26	85	54 881,74	698,37	9 146,94	698,37	9 845,31	
01-févr-27	86	45 734,80	581,98	9 146,94	581,98	9 728,92	
01-mai-27	87	36 587,86	465,58	9 146,94	465,58	9 612,52	
01-août-27	88	27 440,92	349,19	9 146,94	349,19	9 496,13	
01-nove-27	89	18 293,98	232,79	9 146,94	232,79	9 379,73	
01-févr-28	90	9 147,04	116,40	9 147,04	116,40	9 263,44	
Totaux			377 119,29	731 755,30	377 119,29	1 108 874,59	

ETAT DE LA DETTE
ANNEE 2021

IMPUTATION : * 1641 : Emprunt en euros
 * 66111 : Intérêts réglés à l'échéance

OBJET DE LA DETTE : Réhabilitation et extension de l'école élémentaire

ORGANISME PRETEUR : CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES

DUREE EN ANNEE : 10 (40 trimestres)

TAUX : 4,32 %

PERIODICITE DE REMBOURSEMENT : Trimestrielle

DATE DE LA PREMIERE ANNEE DE REMBOURSEMENT (intérêt et capital) : 31/10/2012

DATE DE LA DERNIERE ANNEE DE REMBOURSEMENT (intérêt et capital) : 31/07/2022

DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE : 300 000,00 €

ANNUITE A PAYER DANS L'EXERCICE : * Intérêts : 2 126.16 €
(31/01 : 671.93 €, 30/04 : 579.01 €, 30/07 : 485.08 € et 31/10 : 390.14 €)

* Capital : 34 978.20 €

(31/01 : 8 604.16 €, 30/04 : 8 697.08 €, 30/07 : 8 791.01 € et 31/10 : 8 885.95 €)

Total année 2021 : 37 104.36 €

COLLECTIVITES PUBLIQUES
1 place de la gare
67008 STRASBOURG CEDEX
Tel 03 88 25 42 42
Fax 03 88 25 42 88

Votre interlocuteur : EVRARD JACQUES-PHILIPPE

COMMUNE DE CHATEL SUR MOSELLE
1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
88330 CHATEL SUR MOSELLE

STRASBOURG, le 17 juillet 2012

OBJET : TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Réf. financement : BP7954
Réf. prêt : 63053003546
Nature : PRET M.T.COMMUNES & ASSOC.FONCIERES
Montant : 300 000,00 EUR

EMPRUNTEUR : COMMUNE DE CHATEL SUR MOSELLE

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons le tableau d'amortissement de votre crédit référencé ci-dessus.

Origine de l'édition : REALISATION TOTALE

CARACTERISTIQUES DU PRET			
DATE DE REALISATION :	17/07/2012	PERIODICITE	TRIMESTRIELLE
ou date de première mise à disposition des fonds			
DUREE TOTALE EN NOMBRE DE MOIS :	120	DATE DE LA PREMIERE ECHEANCE :	31/10/2012
DUREE DU DIFFERE EN NOMBRE DE MOIS :		DATE DE LA DERNIERE ECHEANCE :	31/07/2022
TAUX INTERETS :	4,32	MONTANT DE L'ECHEANCE :	9 276,09 EUR
MONTANT REALISE A CE JOUR:	300 000,00 EUR		
MONTANT DU CAPITAL RESTANT DU :	300 000,00 EUR		

CE TABLEAU DOIT ETRE CONSERVE PAR LE DESTINATAIRE PENDANT TOUTE LA DUREE DU PRET.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Patrice HERRMANN

0011602 180712

TY40J1 30485095 P010

002

R

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

DATE ÉCHEANCE	CAPITAL APPELÉ	INTERETS	AUTRES RETENUES	TOTAL ECHEANCE	CAPITAL APRES ECHEANCE
31/10/2012	6 036,09	3 888,00		9 924,09	293 963,91
ANNEE 2012	6 036,09	3 888,00		9 924,09	
31/01/2013	6 101,28	3 174,31		9 276,09	287 862,63
30/04/2013	6 167,17	3 108,92		9 276,09	281 695,46
31/07/2013	6 233,78	3 042,31		9 276,09	275 461,68
31/10/2013	6 301,10	2 974,99		9 276,09	269 160,58
ANNEE 2013	24 803,33	12 301,03		37 104,36	
31/01/2014	6 369,16	2 906,93		9 276,09	262 791,42
30/04/2014	6 437,94	2 838,15		9 276,09	256 353,48
31/07/2014	6 507,47	2 768,62		9 276,09	249 846,01
31/10/2014	6 577,75	2 698,34		9 276,09	243 268,26
ANNEE 2014	25 892,32	11 212,04		37 104,36	
31/01/2015	6 648,79	2 627,30		9 276,09	236 619,47
30/04/2015	6 720,60	2 555,49		9 276,09	229 898,87
31/07/2015	6 793,18	2 482,91		9 276,09	223 105,69
31/10/2015	6 866,55	2 409,54		9 276,09	216 239,14
ANNEE 2015	27 029,12	10 075,24		37 104,36	
31/01/2016	6 940,71	2 335,38		9 276,09	209 298,43
30/04/2016	7 015,67	2 260,42		9 276,09	202 282,76
31/07/2016	7 091,44	2 184,65		9 276,09	195 191,32
31/10/2016	7 168,02	2 108,07		9 276,09	188 023,30
ANNEE 2016	28 215,84	8 888,52		37 104,36	
31/01/2017	7 245,44	2 030,65		9 276,09	180 777,86
30/04/2017	7 323,69	1 952,40		9 276,09	173 454,17
31/07/2017	7 402,78	1 873,31		9 276,09	166 051,39
31/10/2017	7 482,73	1 793,36		9 276,09	158 568,66
ANNEE 2017	29 454,64	7 649,72		37 104,36	
31/01/2018	7 563,55	1 712,54		9 276,09	151 005,11
30/04/2018	7 645,23	1 630,86		9 276,09	143 359,88
31/07/2018	7 727,80	1 548,29		9 276,09	135 632,08
31/10/2018	7 811,26	1 464,83		9 276,09	127 820,82
ANNEE 2018	30 747,84	6 356,52		37 104,36	
31/01/2019	7 895,63	1 380,46		9 276,09	119 925,19
30/04/2019	7 980,90	1 295,19		9 276,09	111 944,29
31/07/2019	8 067,09	1 209,00		9 276,09	103 877,20
31/10/2019	8 154,22	1 121,87		9 276,09	95 722,98

... / ...



DATE ECHEANCE	CAPITAL APPELE	INTERETS	AUTRES RETENUES	TOTAL ECHEANCE	CAPITAL APRES ECHEANCE
ANNEE 2019	32 097,84	5 006,52		37 104,36	
31/01/2020	8 242,28	1 033,81		9 276,09	87 480,70
30/04/2020	8 331,30	944,79		9 276,09	79 149,40
31/07/2020	8 421,28	854,81		9 276,09	70 728,12
31/10/2020	8 512,23	763,86		9 276,09	62 215,89
ANNEE 2020	33 507,09	3 597,27		37 104,36	
31/01/2021	8 604,16	671,93		9 276,09	53 611,73
30/04/2021	8 697,08	579,01		9 276,09	44 914,65
31/07/2021	8 791,01	485,08		9 276,09	36 123,64
31/10/2021	8 885,95	390,14		9 276,09	27 237,69
ANNEE 2021	34 978,20	2 126,16		37 104,36	
31/01/2022	8 981,92	294,17		9 276,09	18 255,77
30/04/2022	9 078,93	197,16		9 276,09	9 176,84
31/07/2022	9 176,84	99,11		9 275,95	
ANNEE 2022	27 237,69	590,44		27 828,13	
TOTAL	300 000,00	71 691,46		371 691,46	

27/08/2022 13h12
 LYNDY
 30953095
 PULU
 005
 K

Département
Vosges
Arrondissement
d'Épinal
Canton de
Charmes

Commune de **CHÂTEL-sur-MOSELLE**
EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
DES
Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

du 6 mars 2021

n° 18

Nombre de Conseillers

L'an deux mille vingt-et-un, le six mars

En exercice - 19

Le Conseil Municipal de la Commune de CHATEL-sur-MOSELLE
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation
légale,

Présents - 15

Votants - 19

Sous la présidence de Madame Françoise PIAGET, Maire

OBJET

**Affectation résultat
de l'exercice 2020
Budget Principal
(après le vote du CA)**

Étaient présents : MM. LEVEQUE-GENUY-GUERIN-
BALDUCCI-EHRET- MISMER-GRANDEMANGE-BONINI-BOUSQUET-
GIROUX-THIERIOT- BORNE-LOMBART-TOUSSAINT

Convocation
Le 26 février 2021
Affichée en Mairie
Le 26 février 2021
La Maire,

Étaient excusés : MM. MOREL-LEGLAIVE-POTHIER-GRAMMONT
Les Conseillers ci-dessus avaient délégué leur mandat
respectivement à MM. GENUY-BONINI-BOUSQUET-LEVEQUE

Était absent excusé : MM.

M. TOUSSAINT a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

**CONCERNANT L'AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE
2020**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Françoise PIAGET

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2020

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2019	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser 2020	Soldes des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Invest.	-94 582,40 €	0,00 €	-3 836,80 €	-28 784,38 €	-28 784,38 €	-127 203,58 €
Fonct.	532 027,79 €	0,00 €	203 482,94 €	0,00 €	0,00 €	735 510,73 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (art. 1068) : Recette investissement : 127 203.58 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : Recettes Fonctionnement : 608 307.15 €

Solde d'exécution d'investissement reporté (ligne 001) : Dépense investissement : 98 419.20 €

Fait et délibéré en séance, les jour mois et an sus-dits

Madame la Maire



FRANCOISE PIAGET

FRANCOISE PIAGET
2021.03.08 10:16:20 +0100
Ref:20210308_101001_1-1-0
Signature numérique
le Maire

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

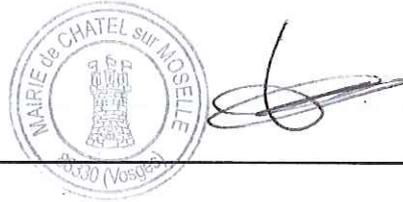
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par Le Maire (1),
A Châtel sur Moselle, le 09/04/2021
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Châtel sur Moselle, le 09/04/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2021, et de la publication le 10/04/2021
A Châtel sur Moselle, le 09/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

This block contains a collection of approximately 17 handwritten signatures in various colors (black, blue, red) and styles, representing the members of the municipal assembly who have approved the document.

Accusé de réception
Contrôle de légalité

Structure Commune de Châtel-sur-Moselle (Siret : 21880094400017)
Service Mairie
Imprimé par Nathalie FERRY (MA88094-5)
Date d'impression 13/04/2021 08:36:07

Nature Documents budgétaires et financiers
Matière Finances locales | Décisions budgétaires | Budgets et comptes | Budgets primitifs (y compris les budgets annexes (BA))
Référence de l'acte **BPCOMMUNE2021**
Designation BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021
Date de décision 09/04/2021

Transmission au contrôle de légalité

Déposé le 13/04/2021 - 08:25:34 par Nathalie FERRY (MA88094-5)

Emis le 13/04/2021 - 08:26:06

Accepté par la (Sous-)Préfecture

Réception à la (Sous-)Préfecture le 13/04/2021 - 08:30:40

Référence technique de l'AR : 088-218800944-20210409-BPCOMMUNE2021-BF

Acte principal DOCBUDG-21880094400017-088040-BP-2021-13042021.xml, 96 Ko
Annexes PAGESIGNATUREbpcommune2021.pdf, 170 Ko, 1 page(s)
notepresentationBPCOMMUNE2021.pdf, 166 Ko, 3 page(s)
del18affectationresultatCOMMUNE.pdf, 1087 Ko, 1 page(s)

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE DE CHATEL-SUR-MOSELLE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la Ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibré et antériorité. Il doit être voté pour le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2021 a été voté le 9 avril 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat ou sur le facebook ou sur le site internet de la commune.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) incluant notamment le versement des salaires des agents, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

1/ La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1/ Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, les indemnités d'élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 1 965 221.16 €

2/ Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (garderie, cantine, mercredis récréatifs, loyers, location salles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, diverses subventions et compensations.

Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 1 965 221.16 €

3/ La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2021 sont :

Taxe foncière sur le bâti : **11,10 %** à laquelle s'ajoute le taux départemental de 25.65% soit un total de 36.75%

Taxe foncière sur le non bâti : **20,62 %**

II/ La section d'investissement

Le budget d'investissement regroupe :

1/ **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création, le capital des emprunts.

Les dépenses d'investissement 2021 représentent 635 553.74 €

2/ **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissements retenus

Les recettes d'investissement 2021 représentent 635 553.74 €

Les différentes opérations d'investissement sont pour 2021 :

« Eglise » :	10 000.00 €
« Matériel Mobilier divers » :	20 000.00 €
« Ecoles » :	49 000.00 €
« Travaux Environnement » :	220 000.00 €
« Matériel voirie » :	36 339.00 €
« Rénovation Gymnase » :	10 000.00 €
« Aménagement du Pâquis » :	26 111.16 €
« Gendarmerie » :	10 000.00 €

Soit un total de **381 450.16 €**

AFFECTATION DE RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL (après vote du CA)

	Résultat CA 2019	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser 2020	Soldes des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Invest.	-94 582,40 €	0,00 €	-3 836,80 €	-28 784,38 €	-28 784,38 €	-127 203,58 €
Fonct.	532 027,79 €	0,00 €	203 482,94 €	0,00 €	0,00 €	735 510,73 €

Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (art. 1068) : Recette investissement : 127 203.58 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : Recettes Fonctionnement : 608 307.15 €

Solde d'exécution d'investissement reporté (ligne 001) : Dépense investissement : 98 419.20 €

PAIEMENT DES PRETS POUR 2021

Intérêts : 14 929.60 €

Capital : 71 565.96 €

Au 1^{er} janvier 2021, la dette communale restant à courir (capital restant dû) s'élève à la somme de 336 624.19 €, soit 192.14 €/habitant.

BUDGET FORET de l'exercice 2021

Budget FORET	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	99 525.29€	99 525.29€
Investissement	1 600.00 €	1 600.00 €

EFFECTIF DE LA COLLECTIVITE AU 1^{er} JANVIER 2021 : 17 agents dont 14 titulaires et 3 contractuels
seulement 5 agents sont à temps complet.

Le service de la police municipale est mutualisé avec la commune de NOMEXY

Fait à Châtel-sur-Moselle, le 9 avril 2021.



La Maire

Françoise PIAGET